



Compte-rendu

Réunion bureau exécutif

Le 23 janvier 2021 à 10 h

Salle des sports de Buchy

Membres CD76TT présents : Dominique COMMARE, Philippe HAMARD, Jean-Michel LEFEBVRE, Patrick LEVEE, Adrien POIGNIE, Catherine SAMSON, Alain SUDRON, David TLUSTEK, Robert WINKLER.

Invités présents : John BLANCHARD, Sandrine BOURGUIGNON (2^{ème} adjoint municipalité de BUCHY)

1) Informations du président du CD76TT, Patrick LEVEE

- Les dernières annonces gouvernementales (COVID 19) : les activités pour les mineurs sont interdites. Il est trop tôt pour se projeter pour une reprise éventuelle de l'activité pongiste dans nos clubs, il faut attendre une lisibilité puis se focaliser sur les priorités de ce que l'on va pouvoir faire d'ici la fin de saison :

→ **Priorité 1** : le championnat par équipes

→ **Priorité 2** : le championnat *jeunes* (constat : 1 seul tour mais cela dépend des districts car 16 clubs sur 25 de la métropole rouennaise ont été les 1ers à être fermés suite à des décisions des collectivités territoriales donc pas de 1^{er} tour)

- La place des féminines au CA : à ce jour, une seule place occupée, Patrick rappelle qu'il en reste 6 possibles (selon la réglementation en vigueur) et qu'elles doivent rester vacantes. Certains facteurs peuvent peut-être expliquer ce manque de représentation de féminines dans les instances : d'une part, la peur de l'engagement du côté des féminines et d'autre part, la responsabilité de certains clubs qui ne réservent pas toujours le meilleur accueil possible, il reste encore des préjugés à combattre avec



vigueur et engagement, il faut donc changer le regard sur l'implication et l'engagement des féminines.

- Mise à jour de l'organigramme : l'urgence est de penser aux remplacements de pongistes engagés récemment décédés : Christian COTE, responsable du PPP sur le DR, Arnaud DUVILLIE (voir paragraphe 4 de ce CR). Pour Arnaud DUVILLIE, c'est en cours, Jean DESPY reprendra la succession de Christian concernant la finale départementale PPP. Pour la commission féminine, elle devrait s'étoffer pour le rouennais avec Perrine BRUYERE (CPQ) (en attente de confirmation) , pour le havrais, avec Sandrine GILLES (club de Fécamp) et Myriam LESTERLIN (club de Bolbec) ; cela est très positif car il y aurait de ce fait une référente féminine par district. D'autres modifications ou ajouts sont en cours (à venir prochainement l'organigramme définitif)
- Compte-rendu du conseil de ligue : Gilles ERB, récemment élu à la tête de la fédération, a mis en place des rendez-vous *communication* une fois par mois avec les présidents de ligue. Il est à regretter que la même chose n'ait pas été proposée aux présidents de comité départemental. En ce qui concerne l'aide qui pourrait être apportée aux clubs en grande difficulté suite aux diminutions d'activités en lien avec la COVID depuis maintenant 1 saison et demie, une réserve de 25 000 euros existe mais la communication à ce sujet reste confuse et mal diffusée vers les clubs. Quelques questions : comment déposer un dossier de demande d'aide ?, à qui s'adresser pour avoir des informations ?

DECISION : désignation d'un référent au niveau du CD76TT : **Philippe HAMARD**, trésorier du CD76TT. Une note sera envoyée vers les clubs pour recenser les difficultés

- Point sur la méthodologie retenue pour le plan de développement de la LNTT pour l'olympiade 2020-2024 : celui qui sera chargé du suivi au niveau de la ligue est Richard COLLOT, président du club de Cormelles le Royal



Ce plan va se faire en plusieurs étapes :

- Une phase de diagnostic 2^{ème} semestre 2020
- Une phase d'analyse : à compter de janvier 2021 (mise en place d'un groupe régional qui sera dirigé par des élus régionaux)

La prise en compte des besoins est positive mais il va falloir que cela soit suivi par des actes

→ Etat des lieux concernant les licences : constat d'une baisse du nombre de licenciés pour la ligue Normandie :

- Baisse licences traditionnelles de **20 %** (en 2020, 2895, au 15 janvier 2021, 2306 soit **moins 589 licences**)
- Baisse de + **de 40 %** pour les licences promotionnelles (en 2020, 1319 ; au 15 janvier 2021, 739 soit **580 licences en moins**)
→ Baisse de **27,74 %** du nombre de licences

On peut s'inquiéter d'une baisse importante pour les plus jeunes (si on prend pour exemple la catégorie *poussins* : en 2016 : 49 et au 15 janvier 2021 : 21 pour les tradi et presque moitié moins en promo : 2016 : 213 et au 15 janvier 2021 : 118

Soit **3045 licenciés au 15 janvier 2021** (par comparaison, à la même date mais en 2020, 4214 licenciés, en 2019, 3959 licenciés, en 2018, 4088,...)

Le nombre de clubs connaît aussi une baisse inquiétante :

2016	2017	2018	2019	2020	15 janvier 2021
99	97	96	90	89	87

Cette baisse entraîne de gros impacts sur le développement car on perd du maillage territorial.

2) La campagne ANS

- Une première remarque : pour qu'un club puisse faire une demande de subvention auprès de l'ANS, elle doit disposer d'un **compte asso**



- Gilles ERB doit rencontrer les responsables ANS
- CROS : il va y avoir des élections, Guy LETROT sera candidat sur une liste et pour faire partie du CA.
- CAMPUS 2023 : possibilité d'avoir un apprenti et une aide entre 300 et 400 euros/mois, 12 postes pour 20 demandes (seules la ligue et l'entente St Pierraise ont fait des propositions)

PROPOSITION : créer une commission ANS au sein du comité en y intégrant Adrien POIGNIE

3) Point financier (attention : prévisionnel)

Philippe HAMARD annonce la décision prise concernant le passage à un exercice comptable s'étalant sur 18 mois : exercice qui s'étend donc du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2021, ce qui permettra de lisser les effets de la crise sanitaire et de repartir sur des exercices calqués sur les saisons sportives (01/07 au 30/06)

Grâce aux écritures comptables (50 % de certaines recettes de la saison 2019-2020), l'exercice 2020 aurait été équilibré. Devant l'incertitude de la reprise des activités (celle-ci est espérée début mars), le résultat financier à fin juin est très aléatoire.

En effet, la décision a été prise de « geler » les différents prélèvements concernant le championnat par équipes, le championnat jeunes, le critérium et autres épreuves organisées par les districts. Si ces différentes compétitions ne pouvaient reprendre, ce serait une perte financière d'environ 15 000 € par rapport aux recettes estimées.

L'organisation d'une seule période de stage (vacances de Printemps) peut être envisagée.

La baisse du nombre des licences (30 %) représentera une perte certaine de 12 000 € intégrée dans le tableau.



Concernant les dépenses, une reprise en mars semble possible.

La principale source d'économies serait l'aide au chômage partiel (janvier et février) pour la part de réversion des salaires administratifs et sportif et des groupements d'employeurs, cette économie est valorisée dans le tableau des dépenses.

Si les compétitions ne redémarrent pas, l'économie (salles, arbitrages, déplacements,...) serait de 5 à 6 000 €.

Le résultat à fin juin pourrait s'équilibrer par la reprise des compétitions au mois de mars en confirmant que le redémarrage du championnat par équipes sera déterminant dans le résultat financier de l'exercice.

Philippe proposera une communication vers les clubs afin de préciser le positionnement sur l'aide proposée par la ligue.

→ **CHARGES** (*exercice du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2021*) : quelques postes :

- Achat récompenses : 1500 € (gel des achats)
- Matériel : 2500 € (frais liés à la gestion/fourniture administrative, matériel informatique comme achat de cartouches d'imprimante, achat d'imprimantes pour JA,...)
(Pour rappel, 7654 € ont été dépensés pour l'achat de balles qui ont été remises aux clubs concernés lors de l'assemblée générale de septembre 2020 (voir paragraphe 3 CA du 29 juin 2020 concernant la dotation de balles pour les clubs, voir aussi les critères d'attribution)
- Frais de déplacement des élus et CL : 5000 €
- Groupements d'employeurs : 12 000 euros

TOTAL CHARGES exercice (prévisionnel) du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2021 :

129 766,50 €



→ **PRODUITS** :

- Vente de produits prestations
 - Partenariat : 750 €
 - Engagement équipes : 20 000 €
 - Engagements divers : 3 500 €
 - Stages : 12 000 €
 - Vétérans : 3 000 €
 - Formation éduc : 1 000 €

Le produit lié aux engagements d'équipes est une des meilleures recettes pour le comité car le championnat par équipes n'exige aucuns frais. S'il n'y a pas de prélèvements auprès des clubs pour la phase 2, cela impactera fortement l'équilibre budgétaire.

- Concernant les subventions, elles ont été actées soit un total de 21 000 € (département) et 18 550 € (CNDS/ANS))

TOTAL PRODUITS exercice (prévisionnel) du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2021 :

131 500 € (peut-être moins 15 000 € de recettes)

Décision à prendre lors du dernier CA de la saison : prélèvement des engagements concernant le championnat par équipes ou non pour la phase 2. Si c'est le cas, il sera déterminé en fonction du nombre de journées
Rien n'a été facturé non plus pour les engagements pour le championnat jeunes
Proposition : mettre tous les prélèvements en *stand-by*

→ Le fonds de solidarité ANS : certains clubs qui ont un compte asso ont pu bénéficier d'une aide.

Pour conclure, Philippe évoque d'autres pistes d'économie possibles : faire l'impasse sur les critères si la 2^{ème} phase reprend, ne pas attribuer les indemnités JA (mais en fonction des vœux de chacun)



4) Organisation du district havrais

Suite à la disparition d'Arnaud DUVILLIE en décembre dernier, se pose la question de le remplacer à la tête du district havrais. Il est bon de rappeler que ce dernier vouait sa vie au tennis de table et était impliqué à ce titre dans plusieurs instances et actions. Pour en rappeler quelques-unes : membre élu du comité et de son bureau exécutif, responsable du district havrais, gestion du site WEB du district, responsable du championnat jeunes, du circuit jeunes entre autres.

Dominique COMMARE, membre élu du CD76TT a donc été invité à ce bureau exécutif pour évoquer ce remplacement. Dans un premier temps, il faut constituer un nouveau bureau de district. Comme Dominique en informe le bureau exécutif, il y a une personne qui se propose pour succéder à Arnaud, il s'agit d'Olivier PAYEN ; Dominique lui a demandé de faire des propositions.

Une réunion se tiendra samedi 29 janvier 2021 à Montivilliers pour discuter de cette candidature et prendre des décisions

5) Pôle détection et développement

Alain SUDRON commence par la détection en évoquant la réorganisation du circuit *jeunes* :

- Critères salles (pour une meilleure adaptation aux exigences de cette épreuve)
- Choix d'arbitres
- Choix salles
- Entraîneurs

Concernant le championnat *jeunes*, le choix des arbitres est fondamental pour que cela se passe dans les meilleures conditions. Un autre point important qui contribue à la réussite de ces 2 épreuves (circuit + championnat jeunes), c'est l'heure de fin de compétition très raisonnable qui satisfait les familles.



Une action très positive : Le regroupement de jeunes certains samedis matin dans des lieux différents avec des entraîneurs qui se mobilisent et avec des interventions ponctuelles de Thibaut PORET.

Le travail mené avec John pour la détection est constructif, redonne de l'élan, du dynamisme.

D'autre part, Alain insiste sur le fait qu'il est important de susciter l'envie de collaborer entre le comité et les entraîneurs de clubs. Il est donc primordial d'intégrer les entraîneurs de clubs dans un certain nombre de circuits et les pérenniser pour poursuivre ce travail initié par John. L'organisation de réunions les réunissant permet d'avoir leurs avis.

→ Le développement : garder en ligne de mire la création d'emplois (3 via la création de 3 groupements d'employeurs)

- Désignation à venir d'un référent départemental *développement* pour la ligue. Ce référent pourrait être Alain SUDRON
- organigramme :
 - Bien distinguer la partie *détection* de la partie *développement* avec la désignation d'un référent
 - Structurer l'équipe technique départementale : faire des propositions

6) Projet associatif CD76TT olympiade 2020-2024

Les membres du comité vont devoir réfléchir dans les semaines à venir à l'élaboration d'un nouveau projet associatif pour l'olympiade 2020-2024 en définissant les grandes directions.

Les principales étapes :

- Faire un bilan pour chacun des pôles
- Définir des priorités pour chaque pôle
- Les hiérarchiser



Rappel : Pour un club ayant un compte asso, la définition d'un projet associatif est demandée lors des dépôts de demande de subventions, l'une des actions prioritaires vers nos clubs va être de les aider dans sa rédaction.

7) Point technique

John BLANCHARD, conseiller technique de ligue et référent CD76TT, précise que, bien que les stages à destination des jeunes sur les périodes de vacances scolaires aient été compliqués à mettre en place en raison des mesures sanitaires prises très vite dès le début de saison, ces derniers ont connu un taux de fréquentation intéressant :

- Octobre 2020 : 81 participants
- Décembre 2020 : 50 participants

Il fait la remarque que le 76 a été un des premiers départements à être touché par les 1ères mesures COVID mais le seul à pouvoir organiser des stages.

Beaucoup d'actions ont dû être annulées comme les compétitions, les regroupements (accueil d'enfants de clubs différents pour un entraînement le samedi matin) sont maintenus uniquement au centre de Petit-Couronne. Les entraînements au pôle sont maintenus mais il faut que les joueurs (es) soient inscrits (es) sur une liste.

Les stages en février prochain sont pour l'instant incertains, il faut attendre encore une semaine environ pour connaître les décisions qui seront prises. Les stages régionaux sont eux-aussi pour l'instant interdits (avec hébergement ou pas). Les entraînements pour les joueurs (ses) en situation de handicap sont autorisés

John confirme que le stage rassemblant 12 jeunes valides et 12 jeunes *handi* du pôle France a été une superbe réussite (opération « *ensemble c'est tellement plus sport* »).



Pour finir, il regrette que certaines mairies se soient désolidarisées des groupements d'employeurs qu'elles soutenaient financièrement. Cela les fragilise. John est actuellement à la recherche de nouveaux partenaires.

8) Point communication

C'est David TLUSTEK (club de Buchy) qui a repris le flambeau après Nathalie GONFREVILLE qui s'était investie de façon remarquable et a fait progresser de manière significative nos réseaux dématérialisés. Ce passage de témoin s'est fait tout naturellement.

Les actions menées par David depuis septembre :

- Gestion du site WEB CD76TT
- Uniformisation adresses mail CD76TT
- Calendrier GMAIL CD76TT + 3 districts + Ligue
- Face book
- Mise en place *teams visio*
- Poursuite des *brèves*
- LOGO du CD76TT (sondage)

David avait préparé un diaporama pour nous présenter les actions menées et à venir ainsi que le résultat du sondage proposé aux membres concernant leur avis sur l'actuel logo représentatif du CD et sur les propositions pour le futur logo. Ce sondage a été une réussite, 100 % de retours ce qui démontre l'implication et l'intérêt de tous ! Un nouveau logo devrait donc bientôt voir le jour.

→ Calendrier Google Agendas partagé : au total 5 calendriers accessibles en ligne sur le site du CD76TT

→ Communication sur le stage « ensemble c'est tellement plus sport » qui s'est déroulé du 19 au 23 décembre 2020 au CRJS de Petit-Couronne : 5 jours en inclusion totale pour 12 jeunes valides et 12 jeunes *handi* du pôle France. Le CD76TT a participé activement à la communication de cet évènement

→ Uniformisation des adresses mails (@cd76tt.fr) :

- Création d'adresses mail pour les membres du bureau et du CA



- Création d'adresses mail pour certains pôles
- Création d'adresses mail de redirections

→ Facebook @cd76tt : 521 abonnés, des interactions avec des comités, des clubs de toute la France +

→ Un compte TEAMS gratuit a été créé : des réunions ou appels en visio, des tests en cours et prévision de sa mise en œuvre au 1^{er} trimestre 2021

► Les actions à venir :

- Sortir le nouveau logo
- Définir la charte graphique de nos outils de communication
- Bourse à l'emploi
- Interview de Thibaut PORET
- Ping Pocket
- Mise en place d'un CRM
- Mise en place d'un push SMS + gestion du fichier licenciés du 76
- Référencement et data analytics
- Développement d'une interface pour gérer les inscriptions.

9) Parole aux districts

→ **Le district rouennais** (Jean-Michel LEFEBVRE) : objectif d'apporter des modifications au championnat *jeunes* mais lesquelles ? (réflexion en cours), avoir un référent par club, de nouveau est soulevé la question de passer de 18 parties à 14 pour les divisions qui ne sont pas encore concernées par ce passage à 14 parties (faire un test sur la D 3 de Rouen ?).

→ **Le district dieppois** (Robert WINKLER) : RAS. Robert rappelle que le challenge du district dieppois a dû aussi malheureusement s'interrompre

→ **Le district havrais** (Dominique COMMARE) : 2 journées ont pu avoir lieu pour le championnat par équipes, les stages à destination des jeunes sur les périodes des vacances d'octobre et de Noël ont bien fonctionné.



10) Infos diverses

- Création du SDJES (service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) et transfert des agents dans les locaux de la DSDEN (dans le cadre de la réforme de l'organisation territoriale de l'état).

La réunion s'est achevée à 14 h 30.

La secrétaire

Le président CD76TT

C.SAMSON

P.LEVEE